

POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES



S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire

TROIS GRANDS PRINCIPES À CONSIDÉRER

- ▶ **ENVISAGER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DANS LEUR ENSEMBLE** ET OFFRIR UNE **ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS**
- ▶ **MAINTENIR DES EXIGENCES ÉLEVÉES** POUR CHAQUE ÉLÈVE ET PERSÉVÉRER DANS LA **RECHERCHE DE SOLUTIONS** JUSQU'À SA RÉUSSITE
- ▶ **AGIR EN AMONT** SUR LES OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE ET **PRIVILÉGIER LES RÉPONSES COLLECTIVES** QUI PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

ORIENTATION 1 Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.	ORIENTATION 2 Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.	ORIENTATION 3 Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.	ORIENTATION 4 Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.	ORIENTATION 5 Réaffirmer les visées inclusives et promouvoir la diversité.	ORIENTATION 6 Élargir le champ des possibles.
--	--	--	--	--	---

Cette icône indique que ces recommandations doivent être appuyées par des pratiques de gestion et une structure organisationnelle qui ne relèvent pas exclusivement de l'école.

Recommandations aux milieux scolaires

Se doter de mécanismes qui permettent aux membres de l'équipe-école : <ul style="list-style-type: none"> ▶ de bien connaître chaque élève; ▶ de planifier des activités qui renforcent les liens entre les élèves et les adultes; ▶ de jumeler chaque élève à un adulte de l'école avec qui il pourra tisser un lien de confiance; ▶ de faciliter la circulation de l'information et la coordination des actions; ▶ d'informer et d'accueillir les parents, et de mettre à contribution la connaissance qu'ils ont de leur jeune; ▶ de prendre connaissance des ressources disponibles dans le milieu et de les solliciter pour contribuer conjointement à la réussite des élèves. 	<p>Offrir de l'aide dès que la difficulté se manifeste, sans attendre l'échec, et poursuivre la recherche de solutions pour conduire chaque élève jusqu'à sa réussite.</p> <p>Aménager le temps autrement pour consacrer un moment particulier aux ajustements nécessaires (mise à niveau, sous-groupes de besoins, etc.) au sein de la grille horaire de tous les élèves et apporter une réponse collective à la diversité des besoins.</p> <p> Utiliser la marge de manœuvre existante pour adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves (sans coût additionnel pour les parents) en s'assurant qu'ils entraînent les effets attendus.</p>	<p>Privilégier les pratiques pédagogiques et organisationnelles qui visent à supprimer a priori les barrières à l'apprentissage et à soutenir les apprentissages de tous les élèves.</p>	<p>Créer un espace-temps de qualité consacré à la pratique réflexive collective.</p> <p>Raffiner collectivement l'analyse pédagogique.</p> <p> Privilégier le déploiement des ressources professionnelles en soutien au personnel de l'école et au groupe-classe. Réserver l'aide individualisée aux élèves pour qui ces interventions ne suffisent pas.</p> <p> Soutenir l'exercice d'un leadership pédagogique, participatif et partagé.</p> <p> Encourager, soutenir et accompagner la pratique réflexive collective et les activités de développement professionnel collectives et collaboratives qui s'appuient sur les besoins exprimés.</p>	<p>Réviser le projet éducatif de l'école en s'assurant qu'il s'inscrit dans la perspective d'une éducation inclusive pour tous les élèves. Cela implique notamment de revoir l'organisation des projets pédagogiques particuliers pour qu'ils favorisent la mixité scolaire et sociale au sein de chaque classe.</p> <p> S'assurer que l'actualisation des encadrements de système situe clairement les pratiques du personnel scolaire dans un contexte d'éducation inclusive.</p>	
--	---	---	---	--	--

Recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

	<p>Rehausser le financement de base des écoles québécoises.</p> <p>Accorder un budget d'innovation pluriannuel (de trois à cinq ans) aux écoles qui se mobilisent dans une perspective d'éducation inclusive.</p> <p>Reconnaitre de manière officielle la formation générale acquise par des élèves n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.</p>	<p>S'assurer d'inscrire les futurs encadrements éducatifs du numérique dans une perspective d'éducation inclusive pour tous et viser une accessibilité universelle.</p> <p>Agir dès à présent sur l'accessibilité numérique, en format interrogeable, du matériel pédagogique, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ en ajoutant une clause portant sur l'accessibilité numérique à la liste des critères d'approbation du matériel didactique; ▶ en offrant une plateforme de gestion qui permet les prêts numériques simultanés pour faciliter l'usage de la littérature jeunesse; ▶ en développant un modèle d'affaires avec les éditeurs de matériel didactique pour obtenir un droit d'accès numérique pour l'ensemble des écoles du réseau. 	<p>Ajuster les compétences professionnelles attendues du personnel scolaire aux exigences d'une éducation inclusive pour tous.</p> <p>Soutenir financièrement la recherche sur la façon de concrétiser l'éducation inclusive.</p> <p>Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances issues de la recherche ainsi que le partage des savoirs expérientiels au sein des équipes-écoles.</p>	<p>Mener une campagne à l'intention du grand public pour promouvoir l'éducation inclusive et la société inclusive.</p> <p>Inscrire l'éducation inclusive comme une orientation explicite du système scolaire québécois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ en s'assurant que les encadrements de système s'inscrivent clairement dans un contexte d'éducation inclusive; ▶ en adoptant des règles budgétaires qui encouragent les pratiques d'éducation inclusive et découragent la ségrégation et l'exclusion. <p>• À court terme, revoir le processus de validation des codes qui donnent lieu à un financement additionnel pour libérer le personnel professionnel de cette tâche chronophage.</p>	<p>S'engager dans une démarche de recherche de solutions sur les aspects suivants du système scolaire québécois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La mixité scolaire et sociale; ▶ Les ressources financières; ▶ La tâche du personnel enseignant; ▶ L'organisation et la forme scolaire particulièrement au secondaire; ▶ L'évaluation des apprentissages, la sanction des études et les parcours de formation.
--	--	---	---	---	---

Recommandation aux établissements d'enseignement supérieur et au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)

- 4** S'assurer que les programmes de **formation initiale** du personnel scolaire permettent de **développer les aptitudes, les connaissances et les compétences liées aux exigences d'une éducation inclusive** tout au long du continuum de formation.

DES ÉCOLES INSPIRANTES QUI S'ADAPTENT À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

Des exemples concrets mis en place dans les écoles citées dans l'avis : Pour une école riche de tous ses élèves

ORIENTATION 1

Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous : le connaître, le reconnaître et suivre son cheminement.

Des exemples concrets :

- ▶ Utiliser des tableaux de bord et outils synthèses qui favorisent la circulation de l'information susceptible de faciliter le cheminement scolaire de l'enfant.
- ▶ Jumeler chaque élève à un adulte de référence et prévoir des modalités de suivi plus fréquentes pour les élèves à risque.
- ▶ Développer le lien maître-élève par des activités hors classe reconnues dans la tâche du personnel enseignant.
- ▶ Recourir aux compétences des parents et des ressources de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (exemples : temps de lecture partagée entre un élève et une personne aînée; animation d'une activité scientifique par un parent pour un groupe d'élèves; contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture).

ORIENTATION 2

Insuffler souplesse et créativité dans les parcours scolaires.

Des exemples concrets :

- ▶ Personnaliser la grille horaire afin d'aménager un espace-temps adapté aux besoins différenciés des élèves (exemple : modifier l'organisation des périodes afin de libérer un temps inscrit à l'horaire pour la récupération, le rattrapage, les sous-groupes de besoins, la rééducation ou encore des activités pédagogiques d'enrichissement).
- ▶ Développer une connaissance approfondie des parcours de formation possibles pour envisager une réponse adaptée à l'élève (exemples : formation à distance, scolarisation à temps partiel, horaire allégé).
- ▶ Aménager un local ouvert à tous (besoin d'apaisement, travail collaboratif, enrichissement, etc.).
- ▶ Proposer des camps pédagogiques estivaux.

LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS

INTÉGRATION
SCOLAIRE

INCLUSION
SCOLAIRE

ÉDUCATION
INCLUSIVE

INTÉGRATION SCOLAIRE

Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève ayant des besoins particuliers est intégré à la classe ordinaire, mais doit s'y adapter (avec les mesures mises à sa disposition). Il doit évoluer comme les autres et suivre l'enseignement donné.

INCLUSION SCOLAIRE

Dans les situations d'inclusion scolaire, c'est plutôt l'école qui s'adapte à l'élève ayant des besoins particuliers pour qu'il puisse participer pleinement aux activités d'apprentissage au sein de la classe ordinaire. Cette inclusion peut se faire à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire différemment pour certains élèves.

ÉDUCATION INCLUSIVE

Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter a priori à la diversité des élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pédagogie inclusive ou de pédagogie universelle. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Source : Conseil supérieur de l'éducation

ORIENTATION 3

Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels.

Des exemples concrets :

- ▶ Aménager la classe pour permettre le travail simultané : travail d'équipe ou individuel, ateliers autonomes, zones ou matériel d'isolement.
- ▶ Miser a priori sur l'aide offerte en classe afin de soutenir l'élève (exemple : l'orthopédagogue travaille en collaboration avec l'enseignante pour développer des activités et intervenir auprès des élèves du groupe classe qui présentent des difficultés d'apprentissage, et aider d'autres élèves qui auraient ponctuellement les mêmes besoins).
- ▶ Prévoir du temps supplémentaire à accorder aux élèves ayant des besoins particuliers au sein même de la plage horaire (exemple : dans une période de 60 minutes, planifier un examen de 45 minutes). Cela limite les aménagements particuliers à prévoir tant pour l'élève que pour le personnel (réservation de locaux, liste des élèves concernés, surveillance additionnelle).
- ▶ Offrir à tous les élèves des ateliers de gestion du stress, de gestion des conflits ou de méthodes de travail.

ORIENTATION 4

Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.

Des exemples concrets :

- ▶ Afin de maintenir un climat bienveillant, d'entraide et de soutien dans l'équipe-école, créer des aires de vie conviviales permettant des échanges fréquents et soutenus.
- ▶ Réserver un espace-temps de travail collaboratif de qualité inscrit dans la tâche de tout le personnel de l'école.
- ▶ Prévoir systématiquement du temps de planification des services entre le personnel professionnel et le personnel enseignant, en dirigeant les interventions vers la classe (exemple : les deux enseignantes de 1^{re} année et l'orthopédagogue ont une période libre conjointe par semaine afin de planifier le soutien à offrir aux élèves de la classe).

ORIENTATION 6

Élargir le champ des possibles.

Des exemples concrets :

Ajuster les tâches du personnel enseignant pour mieux répondre à la diversité des élèves :

- ▶ Tâches équitables plutôt qu'identiques;
- ▶ Tâches diversifiées plutôt qu'uniformes;
- ▶ Règles d'affectation des postes qui favorisent un sentiment d'appartenance et une stabilité du personnel.

ORIENTATION 5

Réaffirmer les visées inclusives et promouvoir la diversité.

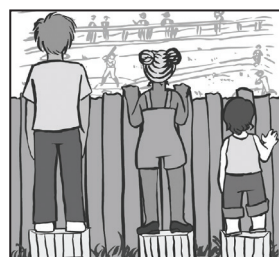
Des exemples concrets :

- ▶ La diversité est vue comme une richesse et non comme un problème, et cette vision est commune et partagée par tout le personnel de l'école et les parents.
- ▶ L'école est pensée en fonction de ce qui la caractérise (portrait de situation). Ainsi, les solutions vont varier d'un milieu à un autre (exemple : dans une école qui offre à la fois le 3^e cycle du primaire et le 1^{er} cycle du secondaire, le personnel enseignant facilite la transition primaire-secondaire des élèves en travaillant l'arrimage du programme sur le plan pédagogique).
- ▶ Les projets pédagogiques sont ouverts à tous les élèves et favorisent la mixité scolaire (exemple : un élève qui éprouve des difficultés ou qui est en échec en mathématique peut poursuivre son programme de basketball, en plus de recevoir le soutien d'un enseignant ressource afin d'éviter d'accumuler du retard).

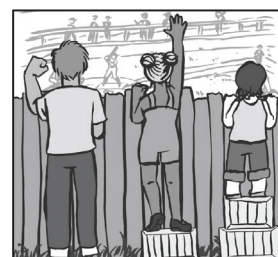


L'illustration suivante montre comment l'élimination a priori des barrières permet un accès universel.

ORIENTATION 3



ÉGALITÉ



ÉQUITÉ



ACCÈS UNIVERSEL

Source : Conseil supérieur de l'éducation, d'après une idée originale de Craig Froehle, illustrée par Marie Lebossé-Gautron.

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :

- Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*, Québec, Le Conseil, 155 p.

- Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Étude de cas : des écoles inspirantes qui s'adaptent à la diversité des élèves*, Document complémentaire de l'avis du Conseil intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5^e année du secondaire*, Québec, Le Conseil, 93 p.

Une présentation du : **Conseil supérieur de l'éducation**

Québec

En collaboration avec :

CTREQ
Le centre de transfert pour la réussite éducative du Québec